

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

- Longueur hors tout : 3986.
- Largeur (hors tout / avec rétroviseurs) : 1707 / 2025.
- Hauteur (à vide) : 1493.
- Empattement : 2575.
- Voie avant : 1458 (pneus en 185/60 R15) ou 1472 (pneus en 195/50 R16).
- Voie arrière : 1456 (pneus en 185/60 R15) ou 1450 (pneus en 195/50 R16).
- Porte-à-faux avant : 805.
- Porte-à-faux arrière : 606.
- Garde au sol en charge : 120.

POIDS (kg)

3 / 5 portes	1.4 16V	1.5 dCi (85 ch)	1.5 dCi (105 ch)
À vide en ordre de marche	1135 / 1145	1165 / 1175	1200 / 1210
À vide en ordre de marche sur l'AV	706 / 710	736 / 740	766 / 770
À vide en ordre de marche sur l'AR	429 / 435		434 / 440
Total maxi autorisé en charge	1625 / 1635	1655 / 1665	1690 / 1700
Total roulant	2550		2600
Maxi remorque freinée	1200		
Maxi remorque non freinée	535		

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	1.4 16V	1.5 dCi (85 ch)	1.5 dCi (105 ch)
Vitesse maxi (km/h)	183	174	190
0-100 Km/h (s)	11"30	12"70	11"10
400 m départ arrêté (s)	17"70	18"40	17"80
1000 m départ arrêté (s)	33"00	34"40	32"70
Consommation (l/100 km) (*) :			
- Cycle urbain	8,7	5,2	5,7
- Cycle extra-urbain	5,4	4,0	4,1
- Cycle mixte	6,6	4,4	4,6
Emission CO2 (g/km) (*)	158	117	123

(*) Selon les normes CEE 93/116.

JANTES ET PNEUS

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord ou sur l'étiquette collée sur le chant de porte avant gauche. En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

	Jantes	Pneumatiques	Pression (en bar, à froid) (*)	
			À vide et hors autoroute (AV/AR)	En charge et/ou autoroute (AV/AR) (**)
1.4 16v, 1.5 dCi 85	6 J 15	185/60 R15 84H	2,2 / 2	2,3 / 2
1.5 dCi 105	6 J 15	185/60 R15 88H	2,3 / 2	2,4 / 2
en option	6 J 16	195/50 R16 88V	2,4 / 2,2	2,5 / 2,2

Voile maxi. d'une jante (mm) :

- acier : 0,8.
 - alliage : 0,3.
- Ovalisation maxi. d'une jante : 0,7 mm.
Déport de jante (mm) :
- jante tôle : 43
 - jante aluminium : 50

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) : 10,5 daN.m.



En cas de changement de taille de pneumatiques, il est nécessaire de procéder à la réinitialisation du calculateur de direction assistée mais également, suivant version, à celle du système de surveillance de la pression des pneumatiques (voir chapitre "Équipement électrique").

De plus, sur les versions dotées du système de surveillance de la pression des pneus, il faut aussi réinitialiser celui-ci en cas de permutation des roues ou de montage d'un jeu de roues hiver, ce qui nécessite l'emploi d'un appareil de diagnostic approprié. La roue de secours n'est pas équipée de capteur, il est normal que le système signale une anomalie au combiné d'instruments lorsqu'elle est utilisée.

(*) Avec système de surveillance de la pression des pneumatiques, majorer les pressions de 0,2 bar. Roue de secours, appliquer la pression maxi. préconisée.

(**) En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de 0,2 bar et limiter la vitesse à 100 km/h.

LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anti-corrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière. Prendre garde à ne pas abîmer l'extrémité de l'aile avant et le dessous de bas de caisse.

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant (2) et l'arrière (4), de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports formés sous les bas de caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner. Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse ou la marche arrière.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Pour lever une roue avant ou arrière, prendre appui en (1) ou (3). Pour mettre le véhicule sur chandelles, lever latéralement l'ensemble du véhicule et positionner obligatoirement les chandelles sous les renforts prévus pour positionner le cric de bord (2) et (4).

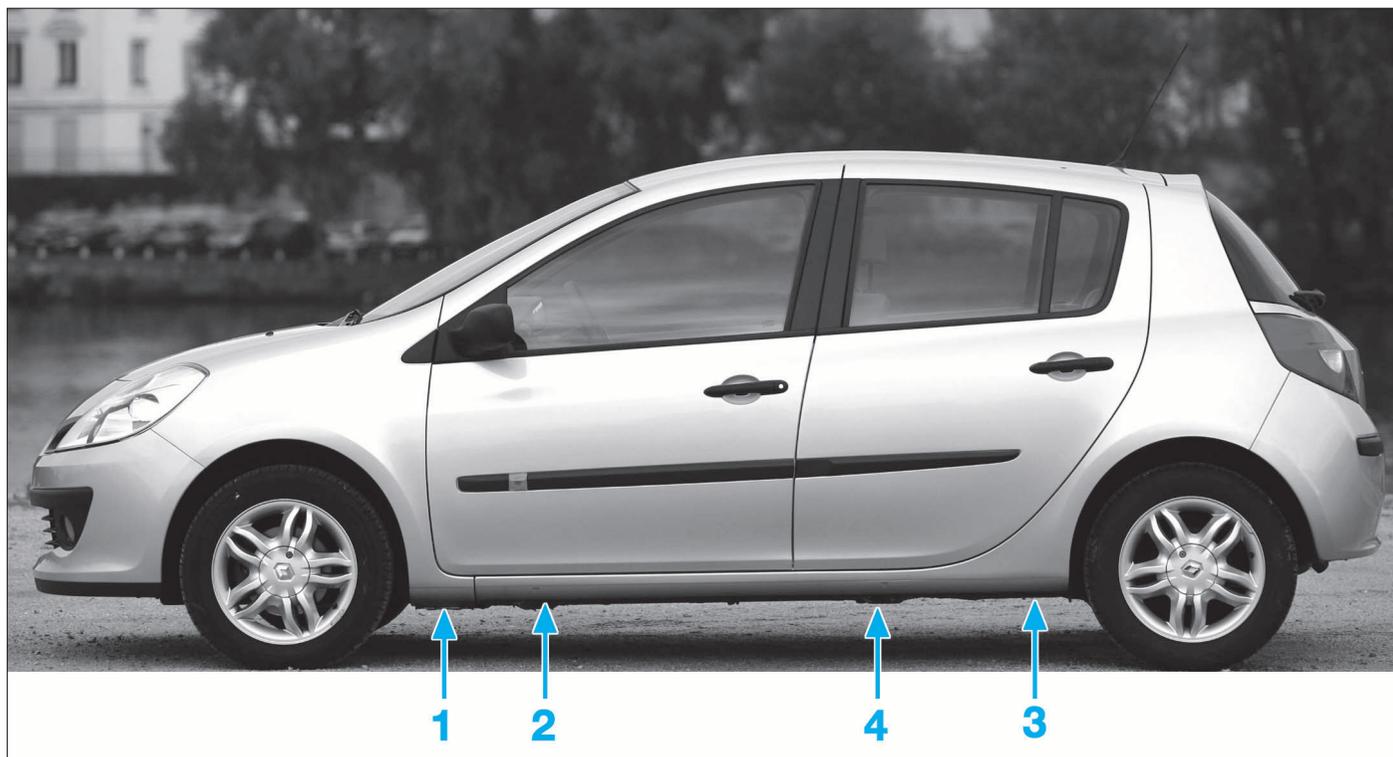
AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES

S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangle de sécurité. Prendre appui à chaque extrémité des bas de caisse, à l'avant, sous les tra-

verses latérales (1) et, à l'arrière, sous les feuillures du bas de caisse (3) ou, suivant l'intervention, en mixant les points précédemment cités avec ceux destinés à recevoir le cric de bord.

Pour dégager les traverses latérales avant, prendre appui de chaque côté, à l'avant, sous les points (2) destinés à recevoir le cric de bord et, à l'arrière, sous les feuillures du bas de caisse (3). Dans cette situation, le risque de basculement vers l'avant est le plus élevé. Il est interdit de déposer des éléments sur la partie arrière du véhicule.

Pour dégager les traverses latérales arrière, prendre appui de chaque côté, à l'avant, sous les traverses latérales (1) et, à l'arrière, sous les points (4) destinés à recevoir le cric de bord. Dans cette situation, le risque de basculement vers l'arrière est le plus élevé. Il est interdit de déposer des éléments sur la partie avant du véhicule.



REMORQUAGE

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible, rangé avec l'outillage de bord dans le fond du coffre, qu'il faut visser au travers des boucliers, après avoir déplié leur obturateur, situé à droite pour l'avant et à gauche pour l'arrière.



Position du point d'attache avant.



Position du point d'attache arrière.

 Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Pour arrimer le véhicule, celui-ci est équipé de 2 anneaux supplémentaires, l'un situé à l'arrière du passage de roue avant droit et l'autre sous l'extrémité du longeron arrière gauche.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Remorquer le véhicule de préférence avec un plateau ou en levant les roues avant. Si cela est impossible, le remorquage peut exceptionnellement s'effectuer à une vitesse inférieure à 20 km/h et sur un parcours limité à 30 km maximum (levier en position N).

Véhicules équipés d'une carte RENAULT mains libres

Si le véhicule est en panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Dans ce cas, remettre une batterie ou une source électrique pour verrouiller le calculateur d'airbag avec l'outil de diagnostic. Cette opération déverrouille la colonne de direction. S'il n'est pas possible de verrouiller le calculateur d'airbag, lever impérativement l'avant du véhicule.

ENTRETIEN

INITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

 L'indicateur de maintenance est paramétrable avec un outil de diagnostic approprié.

- Mettre le contact.
- Sélectionner l'information "Autonomie de vidange" sur l'ordinateur de bord, en appuyant sur l'une des touches de défilement situées en bout du commodo d'essuie-vitre.
- Maintenir enfoncée l'une des touches de défilement situées en bout du commodo d'essuie-vitre jusqu'à ce que l'information "Autonomie vidange" clignote (environ 10 secondes).

 L'afficheur clignote puis affiche la valeur d'autonomie préconisée.

- Lâcher la touche, l'indicateur de maintenance est réinitialisé.
- Couper le contact puis le remettre pour contrôler que l'indicateur de maintenance est bien réinitialisé, en sélectionnant "Autonomie vidange" sur l'ordinateur de bord.

 L'indicateur doit afficher "Vidange dans 30 000 km", sur les versions 1.4 16v ou "Vidange dans 20 000 km", sur les versions 1.5 dCi.



PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments et il peut être consulté à tout moment en faisant défiler les menus de cet afficheur.

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments et il peut être consulté à tout moment en faisant défiler les menus de cet afficheur.

La fréquence de l'**entretien normal** est programmée :

- tous les **30 000 km** ou **1 an**, pour les versions **1.4 16v**.

- tous les **20 000 km** ou **1 an**, pour les versions **1.5 dCi**.

Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 15 000 km (moteur essence) ou 10 000 km (moteurs diesel) (voir «**Entretien sévère**»).

Entretien normal

Il faut souligner que l'application du programme d'entretien normal impose :

- l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes ACEA A3 ou A5* pour les versions 1.4 16v (voir préconisation au chapitre « Moteur essence 1.4 16v (K4J) ») (* huile permettant une réduction de la consommation de carburant).

- l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes ACEA B4 pour les versions 1.5 dCi ou ACEA C3 pour les versions 1.5 dCi avec filtre à particules (voir préconisation au chapitre « Moteurs diesel 1.5 dCi (K9K) »).

- le contrôle régulier du niveau d'huile moteur, au moins tous les 1 000 km et avant chaque parcours important.

Liste des opérations :

Carrosserie :

- examen du dessous de caisse, passages de roues, ouvrants...

Moteur :

- vidange et remplissage d'huile

- remplacement du filtre à huile

- contrôle visuel de la ligne d'échappement

- purge du filtre à gasoil

Freins :

- contrôle visuel des plaquettes

- contrôle visuel de l'étanchéité du circuit

- contrôle du niveau du liquide de frein

Contrôles des niveaux et étanchéité des circuits :

- direction assistée

- lave-vitre AV et AR

- circuit de refroidissement

Direction / Train AV et AR :

- contrôle de l'état des soufflets caoutchouc

Pneus et amortisseurs :

- contrôle de l'état et de la pression des pneus

- contrôle de la présence des bouchons de valve

- contrôle de l'état et de la pression de la roue de secours

- contrôle visuel des amortisseurs AV et AR

Équipements :

- contrôle des ampoules (feux, clignotants, stop...)

- contrôle de l'état de la charge de la batterie

- contrôle de l'état du pare-brise et des rétroviseurs

- contrôle de l'état des balais d'essuie-vitre AV et AR

- remplacement du filtre d'habitacle

Calculateurs :

- lecture de la mémoire d'autodiagnostic des calculateurs électroniques.

Liste supplémentaire (moteur essence) :

- bougies : tous les 60 000 km

- filtre à air : tous les 60 000 km ou 2 ans

- courroie d'accessoires et galets : 120 000 km ou 5 ans

- courroie de distribution et galets : 120 000 km ou 5 ans

- filtre à essence : 240 000 km

- liquide de frein : 120 000 km ou 4 ans

- liquide de refroidissement : 120 000 km ou 4 ans

- contrôle et nettoyage de la climatisation : tous les 2 ans

- vérification et dépolissage des garnitures (freins à tambour) : 90 000 km

Liste supplémentaire (moteurs diesel) :

- filtre à air : tous les 40 000 km ou 2 ans

- courroie d'accessoires et galets : 120 000 km ou 5 ans

- courroie de distribution et galets : 120 000 km ou 5 ans

- filtre à gasoil : 40 000 km

- liquide de frein : 120 000 km ou 4 ans

- liquide de refroidissement : 120 000 km ou 4 ans

- contrôle et nettoyage de la climatisation : tous les 2 ans

- vérification et dépolissage des garnitures (freins à tambour) : 80 000 km

Entretien sévère

En cas de conditions particulières d'utilisation, il est recommandé d'adapter la fréquence de l'entretien. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte-à-porte, taxi...) pays très chauds (température régulièrement supérieure à 30°C), pays très froids (température régulièrement inférieure à -15°C), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du lubrifiant moteur ou du combustible employé ne respectant pas les normes préconisées.

Utilisation	Remplacement					
	Huile moteur et filtre à huile	Filtre à air moteur	Filtre à air d'habitacle	Filtre à gazole	Courroie de distribution et galets	Courroie d'accessoires et galets
Qualité du carburant employé ne respectant pas les normes prescrites (plus de 3 000 km/an)	tous les 15 000 km ou 1 an (moteur essence) / tous les 10 000 km ou 1 an (moteur diesel)	—	—	à chaque vidange	—	—
Qualité du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites (plus de 3 000 km/an)		—	—	—	—	—
Pays très chaud ou très froid (plus de 5 000 km/an sous des températures régulièrement supérieures à 30°C ou inférieures à -15°C)		—	—	—	—	—
Urbaine (50% des trajets à une vitesse moyenne inférieure à 30 km/h)		à remplacer toutes les 2 vidanges	à remplacer à chaque vidange	—	tous les 90 000 km ou 5 ans	tous les 90 000 km ou 5 ans
En environnement poussiéreux (chantiers, plus de 1 000 km/an de piste...)						
Traction fréquente d'une remorque de plus de 500 kg (30% des kilomètres parcourus)		—	—	tous le 20 000 km		
Petits trajets répétés moteur au ralenti (50% du temps d'utilisation moteur froid ou porte à porte permanent sans arrêt du moteur...)	tous les 15 000 km ou 6 mois (moteur essence) / tous les 10 000 km ou 6 mois (moteur diesel)	à remplacer toutes les 2 vidanges	—			